

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Intitulé : Réunion de rentrée/ Lecture

Bassin : Rambouillet

<p>Date : 26 novembre 2021 Présentiel Animateurs : Geneviève DOMINOIS/ Violaine LAGADIC IA-IPR EVS : Nathalie GAUDIO Nombre de présents : 16</p>	<p>Thématique : Réunion de rentrée / Lecture Parcours pluriannuel : non</p>
<p>Ordre du jour :</p> <p>Présentation de la circulaire de rentrée et des actualités institutionnelles par Nathalie Gaudio, Inspectrice d'Académie-Inspectrice Pédagogique Régionale Établissements et Vie scolaire. Calendrier des réunions Le Pass Culture Visite du CDI rénové Échanges de pratiques autour du CDI comme lien social Animations autour de la lecture et du fonds littérature</p>	
<p>Intervenant(s) :</p> <p>Synthèse/Contenu des interventions :</p> <p>Présentation de la circulaire de rentrée et des actualités institutionnelles par Nathalie Gaudio, Inspectrice d'Académie-Inspectrice Pédagogique Régionale Établissements et Vie scolaire.</p>	

La circulaire de rentrée 2021

L'année scolaire 2021-2022 doit permettre de **consolider quatre dimensions essentielles** :

1. L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général

- Consolider les apprentissages après le covid pour réduire les écarts (les premiers mois de l'année)
- Donner la priorité à la lecture réaffirmée dans ses différents volets
- Poursuivre le redressement du niveau en mathématiques
- Parachever les réformes des lycées ; transformer la voie professionnelle
- Développer le numérique : généralisation de Pix
- Inscrire les apprentissages dans une continuité : temps scolaire et hors temps scolaire)
- Renforcer l'activité physique

2. L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste

- Mise à disposition des ressources
 - Education aux Médias et à l'information
 - Promotion des langues, Année scolaire européenne
 - Education artistique et culturelle (l'Académie de Versailles est pilote dans la mise en place du Pass Culture, *le lycée Jean Monnet est établissement testeur à partir de septembre 2021*)
 - EDD et éco-délégués
 - Engagement personnel et collectif de l'élève : délégué, CVC, CVL, Ambassadeur...
- (Le CESC devient le CESCE : le dernier E pour environnement dans le sens du développement durable)

Pour cela, mise en place d'un carré régalien dans chaque académie.

1ère action : la lutte contre le harcèlement

2ème action : la lutte contre les violences scolaires

3ème action : la laïcité et ses valeurs ; dans chaque académie, une équipe peut intervenir.

L'ensemble des personnels (y compris l'administratif, les AE...) doit être formé en 4 ans à la laïcité (liste inter-catégorielle choisie par le chef d'établissement).

Prévention de la radicalisation.

4ème action : contrôle de l'instruction dans les familles et les établissements hors contrat. Les familles devront faire une demande et non plus une simple déclaration. L'autorisation sera pour 2 ans.

3. L'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive

- Mixité sociale
- Toute la politique d'éducation prioritaire (villes et ruraux)
- Dispositif "Devoirs faits"
- Petits-déjeuners dans certains établissements
- Internats (relance des internats d'excellence, augmentation du nombre de place..)
- Bourses
- Cités éducatives
- Dérogations : augmentation des dérogations pour les élèves boursiers
- Ecole inclusive
- Santé et bien-être des élèves

4. L'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée

Concerne plus les adultes

- Tout ce qui relève de la formation
- Politique d'actions culturelles et sociales
- Collectifs de travail

C'est à partir de ces champs prioritaires au niveau national, qu'est établi le Projet académique.

Le projet académique : Apprendre, s'épanouir, se transformer

Découvrez le projet académique 2021-20204

<https://www.ac-versailles.fr/apprendre-s-epanouir-se-transformer-decouvrez-le-projet-academique-20212024-121586>

Une fiche par grand axe et une fiche par objectif avec sur les côtés des marqueurs qui correspondent à l'objectif.

1. Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages

Des leviers, notamment stimuler l'autonomie,

2. Des collectifs apprenants et engagés

Stimuler l'intelligence collective, augmenter les compétences

+ tout ce qui concerne les enseignants

+ tout ce qui concerne les évaluations

3. Apprendre, s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

- Les alliances éducatives

- Le bonheur de vivre à l'école, le bien vivre ensemble

- Les lieux apprenants

Chacun peut accéder à la plateforme participative en ligne et saisir une action sur un des axes valorisant les marqueurs académiques. *Ne pas hésiter à soumettre votre présentation au chef d'établissement.*

Les Priorités des inspecteurs

Ils sont mobilisés autour de :

► la vaccination

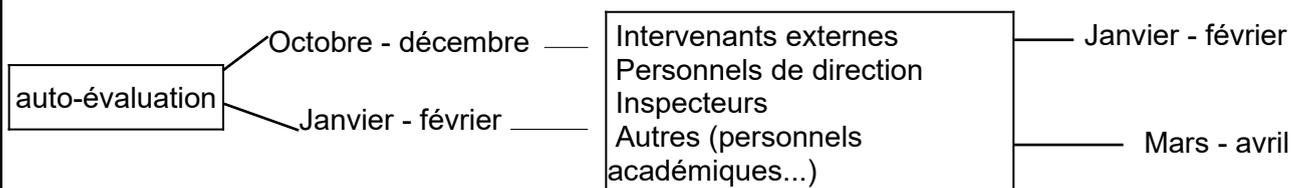
► du protocole d'évaluation des lycées (le contrôle continu)

Cela a amené les équipes de professeurs à savoir comment ils évaluent individuellement, puis par équipes : formalisation collective. L'idée est d'être clair et explicite pour les parents : à partir de combien de notes, une moyenne est représentative ? Que faire si l'élève ne rend pas un devoir ? S'il est pris pour fraude....

Ce serait pertinent de le faire aussi au collège.

Cela protège l'élève mais aussi les enseignants : chacun peut s'appuyer sur le protocole en cas de conflits.

► de l'évaluation des établissements (20 % chaque année pendant 5 ans) qui a pris un peu de retard à cause du Covid et qui se fait sur 2 vagues :



Ce n'est pas du travail en plus.

Pour rappel : chaque établissement doit se doter d'un projet d'établissement.

- Faire un diagnostic : cela correspond à l'autoévaluation.

- Puis formuler les priorités (3- 4 grandes priorités; s'il y en a plus ce ne sont plus des priorités).

- Enfin, décliner avec des actions.

Le regard extérieur permet d'avoir un recul sur sa pratique pour dégager les priorités (pourquoi on fait ça, pour obtenir quoi ...) et d'avancer sur sa réflexion collective.

La lettre de rentrée de l'inspection Établissements et Vie scolaire de l'académie de Versailles

Le chapeau : l'introduction reprend les priorités nationales et figure sur toutes les lettres de rentrée pour toutes les disciplines. Cet année, il est très long, donc le choix a été fait de réduire le reste.

C'est une spécificité pour les professeurs documentalistes et les CPE de pouvoir se réunir 4 fois par an avec les IPR. Ce sont des temps de formation collective.

Les thèmes de formation

Comme chaque année, il y a une thématique commune aux professeurs documentalistes et aux CPE (mais on n'est pas obligés de faire la réunion ensemble) : « Les usages des réseaux sociaux »

Les autres thématiques proposées sont définies sur la base des remontées de bassin (y compris un thème au choix de l'an passé qui n'a pas pu être abordé) et sur les priorités académiques :

- Place et rôle du professeur documentaliste dans le développement des compétences de lecture des élèves du collège au lycée
- Le professeur documentaliste et l'éducation au développement durable ou comment aider les élèves du collège au lycée à mieux appréhender la complexité du monde dans ses dimensions scientifiques, éthiques et civiques ?
- Le professeur documentaliste, l'éducation aux médias et à l'information, le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) et PIX ou comment se construire des repères de progressivité de la maîtrise des compétences numériques du collège au lycée ?
- Place et rôle du professeur documentaliste dans l'évaluation de l'oral ou comment contribuer à mieux préparer les élèves à l'oral du DNB, au grand oral et à la présentation du chef d'oeuvre ?

Questions sur les inspections

- pour les rendez-vous de carrière, c'est au 6^e, 8^e et 9^e échelons : cela ne concerne personne du bassin.

- pour les contractuels : il y en a très peu dans l'académie.

- pour les stagiaires : ils ne sont plus inspectés.

Déroulé : rapport du tuteur, rapport du chef d'établissement, rapport des formateurs. Si aucun problème n'est signalé, la titularisation est validée. S'il y a un problème, l'inspecteur peut demander une inspection.

La visite est obligatoire pour un stagiaire renouvelé (qui a échoué lors de la première année de stage).

Le calendrier des réunions

28 mars 2022	9h30 - 12h30	Les usages des réseaux sociaux. Intervenante Caroline Jan Lycée Jean Monnet Place de l'Europe 78940 La Queue-lez-Yvelines
28 mars 2022	13h30 - 16h30	La lecture "Les mangas" Intervenant Hervé Brient Lycée Jean Monnet Place de l'Europe 78940 La Queue-lez-Yvelines
24 mai 2022	14h00-17h00	Le professeur documentaliste et l'éducation au développement durable Bergerie Nationale Rambouillet Activités éducatives avec le Bassin de Saint-Quentin

La réunion initialement prévue le 13 janvier au CLG Saint-Simon Jouars-Pontchartrain est annulée.

Pour info : les formations qui brassent des personnels de différents établissements ne pourront pas se tenir en présentiel à partir du lundi 13/12 et au moins jusque fin janvier

Le Pass Culture

Les objectifs :

- Contribuer à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle en enrichissant les pratiques culturelles des élèves;
- Favoriser l'émancipation culturelle de l'élève, de façon progressive et accompagnée afin de le préparer à une utilisation éclairée du pass Culture individuel
- Encourager l'engagement des élèves dans les projets pour les accompagner vers une pleine participation autonome à la vie artistique et culturelle
- Renforcer et matérialiser la cohérence du parcours EAC de chaque élève, dans l'école et en dehors.

Le fonctionnement :

Le Pass Culture collège – lycée repose sur deux usages complémentaires :

- Une part dite collective, destinée à faciliter le montage et le financement de projets d'EAC. Cette part concernera les élèves de la 4ème à la Terminale
- Une part individuelle, au fonctionnement semblable au Pass Culture des plus de 18 ans, applicable à chaque élève à partir de 16 ans

Il n'y a aucun transfert de fonds vers les établissements.

Visite du CDI rénové

Le CDI du Rondeau a été rénové en 2019 : peinture et achat de mobilier

Demande de subvention auprès du conseil départemental (projet détaillé et argumenté à l'appui).

Rendez-vous avec 3 fournisseurs : Borgeaud, DPC, Manutan / Fournisseur choisi : Manutan

Points positifs :

Bon accompagnement du professionnel en amont.

Bons conseils.

Rayonnages sur roulettes facilitant l'aménagement

Mobilier solide qui semble de bonne qualité à ce jour

Mobilier agréable (esthétique)

Meuble à périodiques ouvert permettant une très bonne visibilité du contenu

Chauffeuses de qualité

Poufs, poires, canapé lavables (PVC)

Chariot à livres très maniable

Table pliante sur roulettes très maniable

Points négatifs :

Rayonnages non solidaires des joues d'habillement : les fils d'arrêt ne maintiennent pas bien les livres qui peuvent chuter entre la joue et le rayonnage

Bac à BD gigogne : bac du bas trop bas... (poussière)

Nécessité de rembourrer les poufs en billes polystyrène

Serre-livres suspendus peu pratiques

Serre-livres en métal trop lourds donc dangereux

Tour à livres trop imposante

Bilan :

Un CDI très agréable et convivial, apprécié par les élèves car moderne et coloré.

Quelques petits ajustements de matériel à prévoir.

Signalétique et affichage :

Dewey : <https://doc.dis.ac-guyane.fr/Une-signalétique-au-service-de-l-autonomie-des-usagers.html>

Affiches des espaces : <https://www.canva.com>

Affiches Elise Gravel : <http://elisegravel.com/livres/affiches-a-imprimer/>

Échanges de pratiques autour du CDI comme lien social

Idées de jeux calmes au CDI : puzzle collectif 1000-1500 pièces, jeu d'échec / Mastermind /travail avec la ludothèque

Animations autour de la lecture et du fonds littérature

Devine qui vient lire

Activité de lecture à voix haute lors d'une sieste contée.

1 invité mystère membre du collège vient partager une lecture à voix haute avec des élèves lors de la pause méridienne : un professeur, un agent, le chef d'établissement... Possibilité de lire à 2.

Au début de la séance, le lecteur mystère, caché, attend les élèves derrière un rideau (cf photo), il répond par oui ou par non aux questions des élèves qui cherchent à découvrir son identité (voix enregistrée et déformée). Quand ils ont trouvé, on ouvre le rideau et le lecteur présente son texte et les raisons de son choix puis la lecture commence.

L'activité dure 1/2 h.

La chasse à l'intrus

Activité de découverte du fonds "littérature" et travail autour du paratexte.

Préparer plusieurs tables avec sur chacune 9 livres ayant une thématique commune + un livre "intrus".

Exemples : 9 contes et un recueil de nouvelles/ 9 romans avec résumé sur la quatrième de couverture et un roman avec extrait... On peut jouer sur champ lexical du titre, la nationalité des auteurs, les prix littéraires.

Répartis par groupes, les élèves passent de table en table et remplissent un tableau.

Sources et ressources

Projet académique

<https://www.ac-versailles.fr/apprendre-s-epanouir-se-transformer-decouvrez-le-projet-academique-20212024-121586>

Signalétique et affichage:

Dewey : <https://doc.dis.ac-guyane.fr/Une-signalétique-au-service-de-l-autonomie-des-usagers.html>

Affiches des espaces : <https://www.canva.com>

Affiches Elise Gravel : <http://elisegravel.com/livres/affiches-a-imprimer/>